

Biodiversité dans les territoires d'activités économiques

Contexte réglementaire sur trois territoires: la France



 **Miguel VAN DER STRAETEN**, *Directeur adjoint des Espaces Publics et Réseaux, Communauté d'Agglomération Cap Excellence*

Réglementation française

- 1960 ➡ création des parc nationaux et régionaux (outils de prise en compte de la Biodiversité (loi du 22 juillet 1960, loi du 22 juillet 1960 sur la protection de la nature)
- 2000 ➡ Codification des textes sur la protection de la Biodiversité dans le Code de l'environnement en 2000
- 2004 ➡ Charte de l'environnement
- **2004 - 2010 ➡ 1^{ère} stratégie nationale pour la Biodiversité**
- 2009 ➡ Loi dite « Grenelle 1 », renforcement de la vision SNB1
- **2011 - 2020 ➡ 2^{ième} stratégie nationale pour la Biodiversité (SNB2)**
- 2016 ➡ La loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la Biodiversité, de la nature et des paysages
- 2018 ➡ Plan Biodiversité pour accélérer la SNB2
- **2021 - 2030 ➡ Stratégie nationale Biodiversité 2030**
- Déclinaison régionale au travers de SRB (Schéma Régionaux de la Biodiversité)